



Compte-rendu du Conseil Municipal de Ligny-le-Ribault Conseil municipal du mercredi 30 mars 2021

L'an 2021 et le 30 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Polyvalente sous la présidence de DURAND-GABORIT Anne Maire

Présents : Mmes : DRUPT Dominique, DURAND-GABORIT Anne, KAKKO-CHILOFF Anne, LANGUILLE-FLEUREAU Florence, MINIERE-GAUFROY Claire, OLIVIERI-VALOIS Elisabeth, SOULIER Patricia, VALIOT Tatiana, MM : BERTRAND Nicolas, DURANT DES AULNOIS Dominique, FOUGERET Eric, THEFFO Jean Marie, VALLICIONI Marc, VAN HILLE Bernard
Excusé(s) ayant donné procuration : M. GOUBERT Alex à M. THEFFO Jean Marie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

A été nommé(e) secrétaire : Mme VALIOT Tatiana

Validation du compte-rendu de la dernière séance :

Madame Elisabeth Olivieri souhaite apporter des compléments à la séance du 10 janvier 2021 sur plusieurs points et sur les questions diverses : l'adoption de ces compléments est mis au vote et à la majorité elle est rejetée

A la majorité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 1) le compte rendu du 10 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1- Budget général

Compte administratif et compte de gestion 2020

Affectation du résultat

Vote des taxes communales

Budget primitif 2021

2- Budget eau/assainissement

Compte administratif et compte de gestion 2020

Affectation du résultat

Budget primitif 2021

3- Informations diverses

En préambule, Madame le Maire rappelle que le Budget Primitif 2020 a été voté en juillet 2020 en raison du Covid 19 et que les comptes sont arrêtés début décembre, Ce dernier a également freiné beaucoup de dossiers

La commission des finances composée de GABORIT Anne, DURANT des AULNOIS Dominique, THEFFO Jean-Marie, DRUPT Dominique, VAN HILLE Bernard, MINIERE-GAUFROY Claire, VALLICIONI Marc, OLIVIERI-VALOIS Elisabeth, s'est réunie le 17 mars 2021 pour examiner les éléments budgétaires qui sont proposés ce soir.

Monsieur Dominique Durant des Aulnois, Conseiller municipal délégué aux Finances, présente les différents éléments dans le cadre du vote des différents documents budgétaires.

=> Une évolution du coût annuel de la dette est présentée :

Année obtention	Montant	Intitulé emprunts	Budget	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
01/01/2005	333 360,27 €	ECOLE - PRE DES SAULES - TROTTOIRS	COMMUNE	24 054,63 €	24 054,63 €	24 054,63 €	24 054,63 €	24 054,63 €	- €	- €
25/01/2006	120 000,00 €	EMPRUNT MAISON DES EXPOSITIONS-21	COMMUNE	8 412,92 €	8 412,92 €	8 412,92 €	8 412,92 €	8 412,92 €	8 412,92 €	2 103,23 €
17/03/2006	140 000,00 €	EMPRUNTS MAISON EXPOSITIONS-22	COMMUNE	12 416,30 €	12 416,30 €	- €	- €	- €	- €	- €
16/06/2006	250 000,00 €	AMENAGEMENT RUE DU GENERAL LECLERC-23	COMMUNE	17 933,96 €	17 933,96 €	17 933,96 €	17 933,96 €	17 933,96 €	17 933,96 €	8 966,98 €
19/09/2013	150 000,00 €	RENOVATION THERMIQUE ECOLE-26	COMMUNE	14 999,48 €	14 999,48 €	14 999,48 €	14 999,48 €	14 999,48 €	11 249,87 €	- €
12/05/2016	28 900,00 €	PRET MICRO TRACTEUR TONDEUSE KUBOTA	COMMUNE	5 965,56 €	2 485,43 €	- €	- €	- €	- €	- €
26/11/2019	19 200,00 €	EPAREUSE	COMMUNE	- €	2 957,01 €	2 841,37 €	2 841,37 €	2 841,37 €	2 841,37 €	2 841,37 €
26/11/2019	57 000,00 €	TRACTEUR	COMMUNE	- €	7 925,63 €	8 438,63 €	8 438,63 €	8 438,63 €	8 438,63 €	8 438,63 €
TOTAL COMMUNE				83 782,85 €	91 185,36 €	76 680,99 €	76 680,99 €	76 680,99 €	48 876,75 €	22 350,21 €
Dette par habitant / an				66,23 €	72,08 €	60,62 €	60,62 €	60,62 €	38,64 €	17,67 €
		ASSAINISSEMENT SUD COSSON-8	EAX ET ASS	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		PRET STATION DEFERRISATION SILO A BOUES-5	EAX ET ASS	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
01/01/2002	177 999,47 €	ASSAINISSEMENT SUD COSSON 1ERE TRANCHE-	EAX ET ASS	2 373,33 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
17/02/2003	462 760,00 €	ASSAINISSEMENT SUD COSSON 3 TRANCHES-10	EAX ET ASS	23 070,88 €	23 070,88 €	23 070,88 €	23 070,88 €	- €	- €	- €
19/09/2013	120 000,00 €	REHABILITATION CHATEAU D'EAU-11	EAX ET ASS	11 999,60 €	11 999,60 €	11 999,60 €	11 999,60 €	11 999,60 €	8 999,66 €	- €
01/04/2019	530 000,00 €	STATION EPURATION	EAX ET ASS	34 102,19 €	33 704,69 €	33 307,19 €	32 909,69 €	32 512,19 €	32 114,69 €	31 717,19 €
TOTAL BUDGET EAU/ASS				71 546,00 €	68 775,17 €	68 377,67 €	67 980,17 €	44 511,79 €	41 114,35 €	31 717,19 €
Dette par habitant / an				122,79 €	126,45 €	114,67 €	114,36 €	95,80 €	71,14 €	42,74 €
TOTAL GENERAL				189,02 €	198,53 €	175,29 €	174,97 €	156,42 €	109,78 €	60,41 €

=>Ainsi qu'un point sur les travaux prévus en 2020 et les raisons pour lesquelles certains investissements ont été reportés.

intitulés (projection)	2020	coût des actions réalisées en 2020
Fleurissement	11 000.00 €	11 000.00 €
éclairage public (2ème tranche) panneaux voirie	15 000.00 €	16 223.00 €
energie-eau-fuel	60 000.00 €	50 500.00 €
travaux voirie - réparation	40 000.00 €	35 000.00 €
étude sécurité	10 000.00 €	10 000.00 €
Fournitures d'entretien	10 000.00 €	20 000.00 €
maintenances diverses	10 000.00 €	10 000.00 €
meublier urbain et divers	16 500.00 €	2021
postes informatiques	5 000.00 €	2021
renovation Salle polyvalente	71 000.00 €	2021
travaux accessibilité	10 000.00 €	2021
Locations mobilières	12 000.00 €	12 000.00 €

La rénovation de la salle polyvalente, l'achat et l'installation de mobiliers urbain, les travaux d'accessibilité et l'achat des postes informatiques ont dû être reportés en raison de la pandémie.

- ⇒ La salle polyvalente par exemple a dû être fermée, en raison de l'état d'urgence, pendant plusieurs mois entrecoupés de périodes autorisant l'accès aux écoles.
 - ⇒ Réaliser les travaux nécessitait une nouvelle fermeture qui aurait pu empêcher la potentielle reprise à ce moment là
- Par conséquent il était difficile d'envisager, d'interdire à nouveau l'accès aux associations et aux enfants de l'école, pour réaliser ces travaux. Les données permettant l'ouverture et la fermeture des lieux autorisant le public étant aléatoirement connues.

1. BUDGET GENERAL : DOCUMENTS BUDGETAIRES

Approbation du compte de gestion 2020- Budget général -réf : 2021-004

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 du budget général

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Approbation du compte administratif 2020 - Budget général réf : 2021-005

Sous la présidence de Monsieur Durant des Aulnois, délégué aux finances et rapporteur du budget, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses : 200 745,47 €

Recettes : 155 362,12 €

Besoin de financement: - 45 383,35 €

Restes à réaliser: 107 005€

Fonctionnement

Dépenses : 856 106,76 €

Recettes : 1 110 650,42 €

Excédent de clôture : 254 543,66 €

Hors de la présence de Madame le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Affectation du Résultat 2020- BUDGET COMMUNAL-réf : 2021-006

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire , après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Exercice 2020			
Excédent de fonctionnement (A)	Déficit d'investissement (B)	RAR 2020	Résultat de l'exercice N
254 543.66 €	-45 383.35 €	107 005.00 €	102 155.31 €
Pour mémoire N-1 222 707.23 €	à inscrire dépense inv C/001 et recette d'inv C/ 1068	à reporter en dépense d'invest (C/21) et au C/1068 en recette inv	<i>à inscrire recette de fonct au C/ 002</i>

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante:

	Montant
A reprendre au budget RECETTE de fonctionnement au c/ budgétaire 002	102 155.31 €
A reprendre en DEPENSES d'investissement au c/ budgétaire 001	45 383.35 €
A prévoir au budget EN RECETTE d'investissement et établir un Titre c/1068	152 388.35 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Avant de présenter le budget primitif 2021 un tableau récapitulatif des prévisions 2021 et 2022 est présenté ainsi qu'une évolution des charges du personnel sur l'année 2019 et 2020

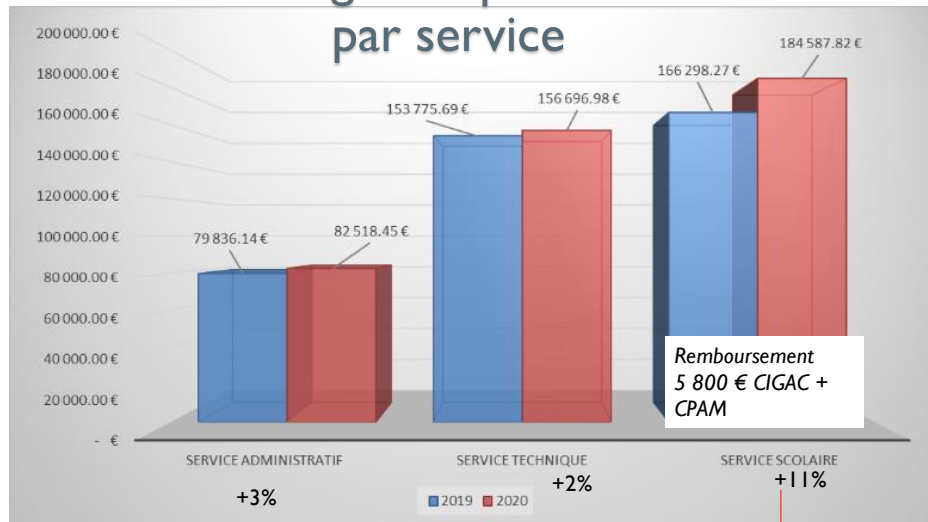
Tableau récapitulatif des prévisions d'investissements 2021 et projets 2022 (investissement)

Nous planifions nos dépenses sur les deux ans

Travaux investissement	2021
salle polyvalente => rénovation énergétique et technique	71 000.00 €
Mobilier urbain	9 000.00 €
Signalétique - place de parking	11 000.00 €
installation d'une aire de jeux	15 000.00 €
remplacement jeux école	5 000.00 €
parcours sportif et appareil de fitness	5 000.00 €
fleurissement	8 000.00 €
Portail et Portillon de la garderie et école	10 000.00 €
	134 000.00 €

travaux investissement	2022
sentier des roses	à définir
cabine à livres	à définir
faire évoluer le terrain de pétanque	à définir
site internet	à définir
activation du projet du village d'entreprise	à définir
valorisation de la collection des saules et prés des saules	à définir
travaux (suite à l'étude routière)	à définir

Evolution des charges de personnel 2019 / 2020 par service



Service scolaire => 2 agents en arrêt maladie (1 pour une durée de 8 mois et 1 pour 4 mois) + 1 agent en congé maternité + protocole sanitaire à appliquer contraignant

ANNEE 2021 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales - réf : 2021-007

Madame le Maire, expose l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 et suggère de ne pas augmenter la part communale.

Taxe foncière pour le bâti : 40.81 % (taux communal de 22.25 % + Taux départemental de 18.56%)

(Nouveau calcul imposé lié à la suppression de taxe d'habitation)

Taxe foncière pour le non bâti : 55 %

Produit attendu détaillé ci-dessous :

A l'unanimité les membres du conseil municipal approuvent les taux ci-dessus. (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

2021			
	Base	TAUX	€
Taxe foncière pour le bâti	1 100 495 €	18.56%	457 888.00 €
		22,25 %	
Taxe foncière pour le non bâti	40 733 €	55,00 %	22 330.00 €
Allocations compensatrices			3 386.00 €
Taxe habitation hors residences principale et locaux vacants			40 182.00 €
versement coefficient correcteur			12 835.00 €
total			536 621.00 €

ANNEE 2021 : Approbation du budget primitif 2021- budget communal - réf : 2021-008

Une présentation par chapitre est réalisée : **Section de fonctionnement :**

DEPENSES	BP 2021
002 Déficit de fonctionnement reporté	- €
011 Charges à caractère général	309 480.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	466 280.00 €
022 Dépenses imprévues	26 497.52 €
014 Atténuation de produits	57 000.00 €
65 Autres charges de gestion courante	91 260.00 €
66 Charges financières	10 228.34 €
67 Charges exceptionnelles	7 300.00 €
6811 Opérations d'ordre (amortissement)	3 710.14 €
023 Virement de la section d'investissement	- €
TOTAL DES DEPENSES	971 756.00 €

RECETTES	BP 2021
002 Résultat de fonctionnement reporté	102 155.31 €
6419 Remboursement rémunération du personnel	35 000.00 €
70 Pds des services , du domaine et ventes diverses	40 149.69 €
73 impots et taxes	558 235.00 €
74 Dotations subventions et participations	229 416.00 €
75 Autres produits de gestion courante	6 000.00 €
77 Produits exceptionnels	800.00 €
42 différence sur réalisations transférées en inv	- €
TOTAL DES RECETTES	971 756.00 €

C/6574 => Focus sur les subventions 2021

GRAHS SOLOGNE	200.00 €
ASS BEL ZUMBA	150.00 €
ASSOC PARENTS ELEVES LIGNY LE RIBAUT	150.00 €
ASS TERRE A VIVRE	150.00 €
ASS JEUNES SAPEURS POMPIERS	60.00 €
LA TANCHE SOLOGNOTE	150.00 €
CAC LIGNY	750.00 €
ASS AMICALE PETANQUE LIGNY	150.00 €
JUDO CLUB JOUY LE POTIER	- €
CLUB DES GUERNAZELLES	150.00 €
USL	300.00 €
ASS LIGNY SCENE	150.00 €
MAISON FAMILIALE RURALE GIEN	60.00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	1 600.00 €
CLUB GYMNASIQUE ADULTES	150.00 €
ASS JOCK'R	150.00 €
ASS ECOMUSEE PATRIMOINE LIGNY LE RIBAUT	150.00 €
SHOL ORLEANS	300.00 €
UCPS	150.00 €
SOUVENIR FRANCAIS	25.00 €

Section d'investissement :

DEPENSES	BP 2021
001 Déficit d'investissement	45 483.35 €
20 Immobilisations incorporelles	6 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	146 605.00 €
1641 emprunt en euros	80 957.02 €
40 Opération d'ordre de transfert entre sections	
TOTAL DES DEPENSES	279 045.37 €

RECETTES	BP 2021
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
021 Virement de la section de fonctionnement	- €
13 Subventions reçues	97 946.00 €
10 Dotations fonds divers et réserves (excédent capitalisé)	177 389.23 €
16 emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €
40 Opération d'ordre de transfert entre sections	3 710.14 €
TOTAL DES RECETTES	279 045.37 €

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 présenté et approuvé lors de la réunion de la commission des finances du 17 mars

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 17 mars 2021

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Section	DEPENSES	RECETTES
fonctionnement	979 756.00 €	979 756.00 €
Investissement	279 045.37 €	279 045.37 €
TOTAL	1 258 801.37 €	1 258 801.37 €

la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 1)

2. BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : DOCUMENTS BUDGETAIRES

Monsieur Bernard Van HILLE, Adjoint en charge de l'eau et l'assainissement, présente les différents éléments budgétaires dans le cadre du vote des différents documents budgétaires.

Approbation du compte de gestion 20120 - Budget eau-assainissement - réf : 2021-009

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 et le budget eau/assainissement. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Approbation du compte administratif 2020 - Budget eau et assainissement - réf : 2021-010

Sous la présidence de Monsieur Bernard VAN HILLE, adjoint chargé de l'eau et l'assainissement, le Conseil Municipal examine le compte

administratif 2020 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Recettes : 226 157.92 €
Dépenses : 175 096.25 €
Excédent de clôture : 51 061.67 €

Investissement

Dépenses : 634 909.50 €
Recettes : 624 221.92 €
Besoin de financement : -10 687.60 €
Restes à réaliser : 409 199.71 €

Hors de la présence de Madame le maire, le conseil municipal approuve le compte administratif du budget eau et assainissement 2020

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Affectation du Résultat 2020 - BUDGET EAU ASSAINISSEMENT - réf : 2021-011

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire , après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Affectation du résultat 2020			
Recettes d'inv	624 221.92 €	Recettes de fonct	226 157.92 €
Dépenses d'inv	634 909.52 €	Dépenses de fonct	175 096.25 €
total -	10 687.60 €	total	51 061.67 €

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

A reprendre en DEPENSES d'investissement au c/ budgétaire 001	10 687.60 €
A prévoir au budget EN RECETTE d'investissement et établir un Titre c/1068	51 061.67 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Une présentation des grands investissements prévus pour l'année 2001 est faite :

Montant	Intitulé du projet
4 000.00 €	Remplacement système chloration
35 724.00 €	Automate
328 000.00 €	STEP
85 500.00 €	réhabilitation du château d'eau
6 000.00 €	Changement des cibles
3 700.00 €	Changement + formation du matériel pour le relevé

ANNEE 2021 : Approbation du budget primitif 2021- BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - réf : 2021-012

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 proposé et approuvé lors de la réunion de la commission des finances du 17 mars 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 8 juillet 2021

Vu le projet de budget primitif 2021 ,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Section	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	231 100.00 €	231 100.00 €
Investissement	644 694.02 €	644 694.02 €
TOTAL	875 794.02 €	875 794.02 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Augmentation du PRIX de l'eau au 1er janvier 2021 - réf : 2021-013

Considérant que la délibération augmentant les tarifs de l'eau et l'assainissement date de décembre 2015,
Vu les différents investissements (cibles, château d'eau...) réalisés et à venir,
Vu la loi NOTRe qui prévoit le transfert des compétences «eau» et «assainissement» des communautés de communes reporté au 1er janvier 2026

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'augmenter comme ci-dessous

⇒ **les tarifs de l'eau :**

Prix au m3

Augmentation de 0.03 €/ m3

Soit de 1.25 € par m3 à 1.28 € le m3

Location Compteur

Augmentation de 1 €/ an

Compteur N°1 : 19,30 € => 20.30€

Compteur N°2 : 24,30 € => 25.30 €

Compteur N°3 : 32,20 € => 33.20 €

Compteur N°4 : 56,00 € => 57.00 €

Les tarifs de l'assainissement restent inchangés :

Rejet à l'assainissement : 1,40 € le M3.

Abonnement : 71 €

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette augmentation.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

3. informations diverses

Monsieur Van HILLE, indique aux membres du conseil municipal que la nouvelle station d'épuration est en période de rodage et que l'ancienne a été complètement démolie.

Il proposera quelques dates afin d'organiser sa visite tout en respectant les contraintes liées à la COVID 19.

Séance levée à 20h40

Anne Gaborit,
Maire

